



# « Stimuler les capacités cognitives pour éviter l'échec scolaire »

**AURELIE LECOCQ ET BRUNO SUCHAUT**  
**IREDU**

**NOTE DE RESTITUTION FINALE  
DU PORTEUR DE PROJET**

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative  
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative  
Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

95, avenue de France – 75 650 Paris cedex 13

[www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse](http://www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse)





## INTRODUCTION

---

Ce projet a été financé par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse dans le cadre de l'appel à projets n° 1 lancé en Avril 2009 par le Ministère chargé de la jeunesse.

Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. À cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Le contenu de cette note n'engage que ses auteurs, et ne saurait en aucun cas engager le Ministère.

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative  
Direction de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative  
Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse  
95, avenue de France – 75 650 Paris cedex 13  
[www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse](http://www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse)

Pour plus d'informations sur l'évaluation du projet, vous pouvez consulter le rapport d'évaluation remis au Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse par l'évaluateur du projet sur le site [www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse](http://www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse).



## FICHE SYNTHÉTIQUE DU PROJET

<b>THÉMATIQUE</b> Numéro du projet AP1_280
<b>LE DISPOSITIF EXPÉRIMENTÉ</b>
<b>Titre : Stimuler les capacités cognitives pour éviter l'échec scolaire</b>
<b>Objectifs initiaux :</b> L'objectif principal de ce travail était de mesurer les effets de la pratique musicale sur deux aspects des apprentissages des élèves : le développement cognitif et les acquisitions scolaires. L'expérimentation présente l'intérêt de cibler un public d'élèves de milieu social modeste ou défavorisé, avec l'idée de tester l'efficacité de la pratique d'activités musicales sur la lutte précoce contre la difficulté scolaire et les inégalités sociales et culturelles.
<b>Public (s) cible (s) :</b> 480 élèves de grande section de maternelle
<b>Descriptif synthétique du dispositif expérimenté :</b> Un programme d'activités musicales spécifique a été proposé aux élèves des classes de grande section de maternelle pendant une période de six mois. Ce programme extrait de « Musique au quotidien » se décline en cinq domaines : le chant, l'écoute, les activités instrumentales, le codage-décodage et les activités rythmiques.
<b>Territoire (s) d'expérimentation :</b> 30 écoles maternelles de Haute-Savoie, région d'Annecy. Un tiers des établissements de l'expérimentation est classé EP, ce qui concerne 4 circonscriptions sur 9. Les deux tiers restants sont situés en majorité dans des quartiers défavorisés.
<b>Valeur ajoutée du dispositif expérimenté :</b> Chaque jour, les élèves pratiquent 30 minutes de musique, soit 2 h hebdomadaire.
<b>Partenaires techniques opérationnels :</b> (1) Partenaires initialement visés dans la convention : école maternelle, grande section (2) Partenaires effectifs de l'expérimentation : école maternelle, grande section
<b>Partenaires financiers (avec montants) :</b> Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse : 10 000 Euros Autofinancement : 1899 Euros
<b>Durée de l'expérimentation :</b> (1) Durée initiale : Expérimentation : 6mois. Évaluation : 2 ans (2) Durée effective : Expérimentation : 6mois. Évaluation : 2 ans
<b>LE PORTEUR DU PROJET</b>
<b>Nom de la structure :</b> IREDU Institut de Recherche sur l'Éducation <b>Type de structure :</b> Structure publique - Universitaire
<b>L'ÉVALUATEUR DU PROJET</b>
<b>Nom de la structure :</b> IREDU Institut de Recherche sur l'Éducation <b>Type de structure :</b> Structure publique - Universitaire



# PLAN DE LA NOTE DE RESTITUTION

---

## Sommaire

### Introduction générale

#### I. Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation

- A. Objectifs de l'expérimentation
- B. Public visé et bénéficiaires de l'expérimentation (analyse quantitative et qualitative)
  - 1. Public visé
  - 2. Bénéficiaires directs
    - 2.1. Statistiques descriptives
    - 2.2. Analyse qualitative
  - 3. Bénéficiaires indirects

#### II. Déroulement de l'expérimentation

- A. Actions mises en œuvre
- B. Partenariats
  - 1. Partenaires opérationnels
  - 2. Partenaires financiers
- C. Pilotage de l'expérimentation

#### III. Enseignements généraux de l'expérimentation

- A. Modélisation du dispositif expérimenté
- B. Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif
  - 1. Public visé
  - 2. Actions menées dans le cadre du dispositif
  - 3. Partenariats, coordination d'acteurs et gouvernance
  - 4. Impacts sur la structure

### Conclusion

#### Annexes obligatoires à joindre au fichier :

- **Tableau 1 sur les publics**
- **Tableau 2 sur les actions**
- **Tableau 3 sur les outils développés dans le cadre de l'expérimentation**
- **Tableau 4 sur l'exécution financière**

## INTRODUCTION GÉNÉRALE

L'école primaire joue un rôle considérable : apporter aux élèves la maîtrise des socles communs essentiels au bon déroulement d'une scolarité ultérieure. Pourtant, un constat alarmant mis en perspective par le HCE (2007) pointe déjà des dysfonctionnements : à l'issue du primaire, ce sont près de 25 % des élèves qui ont des acquis fragiles et 15 % qui rencontrent déjà de sévères difficultés. Ces élèves quittent donc l'école primaire avec d'importantes lacunes qui subsistent et s'accroissent ensuite au cours de la scolarité secondaire pour en faire des élèves en grande difficulté.

Outre les habituelles variations de résultats imputables aux déterminants socioéconomiques et démographiques, d'autres variables jusqu'alors moins traitées dans les recherches empiriques en sciences de l'éducation en France ont un impact sur les parcours scolaires des élèves : les capacités cognitives. Parmi elles, citons en premier lieu la mémoire de travail dont la fonction est de maintenir en mémoire et de traiter une information. Une recherche de Barrouillet et coll. (2008) a montré que les scores de mémoire de travail sont corrélés aux acquis scolaires des élèves et à leurs progressions au cours du cycle 3. D'autres capacités cognitives sont indispensables à l'acquisition des apprentissages scolaires : les capacités graphiques, ou graphomotrices, et l'organisation spatiale amènent l'enfant à l'écriture (Fayol, 2002 ; Bara et coll., 2006), tandis que la discrimination visuelle et le rythme sont mobilisés pour la reconnaissance des lettres, des chiffres ou des mots.

Les écarts de réussite scolaire entre les élèves pourraient être diminués par le biais d'actions précoces portant sur la maturation des capacités cognitives. Il est primordial de mettre en place ce genre d'activité tôt dans la scolarité de l'élève puisque le niveau initial des compétences des élèves à l'entrée du CP est lié à leur rendement scolaire en CE2 et en 6ème (Morlaix, Suchaut, 2007), ainsi les probabilités d'accéder à la sixième « à l'heure » (Caille et Rosenwald, 2006). Ainsi, les parcours scolaires des élèves sont déterminés rapidement, dès le début de la scolarisation obligatoire puisque les élèves qui sont en difficulté dès leur entrée au CP le seront toujours, dans leur quasi-totalité, par la suite. Il en résulte que les interventions seraient sans doute plus efficaces si elles opéraient avant même le cours préparatoire.

Parmi les différentes options possibles, les activités musicales sont particulièrement prometteuses. Des recherches montrent que la musique a une action positive sur le développement des capacités cognitives (Rauscher, 2003 ; Bolduc, 2008) et permet d'accroître la conscience de l'écrit chez des enfants de maternelle (Bolduc, 2006) et même les performances scolaires (Mingat et Suchaut, 1994, 1996 ; Wetter et coll., 2009). Les interventions musicales réalisées à l'école préalablement au cours préparatoire pourraient alors être un vecteur pertinent pour favoriser la maturation cognitive et ainsi éviter l'échec scolaire.

L'objectif principal de cette expérimentation est de mettre à jour les capacités cognitives susceptibles de favoriser les apprentissages scolaires. Plus précisément, il s'agit de comprendre dans quelle mesure le développement de ces capacités cognitives, *via* un

programme d'entraînement musical, affecte les apprentissages scolaires des élèves, tels qu'appréhendés par les performances en mathématiques et en français

L'hypothèse générale qui anime l'expérimentation s'appuie sur l'examen préalable de la littérature empirique, notamment dans le domaine de la psychologie cognitive. Ainsi, nos recherches nous amènent à formuler l'hypothèse selon laquelle l'entraînement musical influence positivement les apprentissages scolaires des élèves *via* son impact sur les capacités cognitives.

## **I. Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation**

### **A. Objectifs de l'expérimentation**

**Objectif n° 1 :** Lutter contre l'échec scolaire en agissant dès la grande section de maternelle sur les capacités cognitives des élèves (notamment la mémoire de travail et l'attention).

Il est aujourd'hui établi qu'environ 10 à 15 % des élèves de 6<sup>ème</sup> ne maîtrisent pas suffisamment la langue écrite pour faire face aux exigences d'une vie sociale dans une société moderne (Rapport du Haut conseil de l'éducation sur l'école primaire, 2007). Des études de cohortes ont montré que ce pourcentage d'élèves en difficulté l'était déjà à l'entrée au CP. Cette expérimentation devrait augmenter durablement les performances scolaires des élèves en CP et tout au long de leur scolarité, et ainsi diminuer à plus long terme les sorties sans qualification.

Ainsi, il s'agit d'augmenter les capacités cognitives des élèves, notamment leur mémoire de travail (ie la capacité à retenir pendant quelques instants des informations utiles à une tâche et à les manipuler) ainsi que leur attention (ie la capacité à se concentrer sur une tâche, à ne pas se laisser dissiper par l'environnement extérieur). Ces capacités non scolaires s'entraînent (Thorell L.B., Lnidqvist S., Bergman S., Bohlin G., Klingberg T., 2008), « Training and transfer effects of executive functions in preschool children ». Ces deux capacités sont reconnues dans la recherche en psychologie cognitive comme les plus prédictives des performances scolaires futures de l'élève (Alloway T., Gathercole S., Adams A.M. ; Willis C., Eaglen R., Lamont E. (2005), « Working memory and phonological awareness as predictors of progress towards early learning goals at school entry », *The British Journal of Developmental Psychology*, 23, 417-426).

**Objectif n° 2 :** Déterminer l'importance de l'impact d'activités spécifiques et contrôlées (activités musicales) sur le développement cognitif des jeunes élèves.

Les recherches confirment que la pratique de la musique permet de développer bon nombre d'aptitudes chez les enfants : elle parfait leur mémoire auditive, leur mémoire phonologique, développe leur conscience phonologique (Lamb et Gregory, 1993 ; Standley et Hughes, 1997 ; Register, 2001 ; Anvari et coll., 2002 ; Bolduc et Montésinos-Gelet, 2005 ; Bolduc, 2006 ; Bolduc et Fleuret, 2009). Sur la base de la littérature que nous avons examinée, cinq types d'interventions musicales s'avèrent

particulièrement efficaces pour favoriser le développement de ces aptitudes : il s'agit du chant, du rythme, de la pratique d'instruments, de l'écoute et du codage.

Le chant stimule la mémoire et l'attention des élèves. De plus, il permet de développer les capacités rythmiques, et mélodiques (hauteur), qui, nous l'avons vu, stimulent la conscience phonologique des enfants. Les activités de codage et de décodage, c'est-à-dire la reproduction graphique d'un son, peuvent revêtir différentes formes. Les chercheurs canadiens ont appelé cette pratique la « notation musicale inventée » (Bolduc 2009), et les anglophones « idiosyncratic symbol-making » (Barrett, 1997) ou « musical notation ». Peu évaluée en France, cette activité et son lien avec les acquisitions en écriture font l'objet de nombreuses recherches outre-Atlantique. Si les effets bénéfiques de la musique sur la cognition des jeunes enfants ont été démontrés, peu de travaux ont évalué l'impact d'un programme musical qui ne s'appuie pas uniquement sur l'écoute, mais aussi sur des activités de codage et de décodage. Une récente étude (Carmon et coll., 2008) menée sur 150 élèves de dernière année de maternelle démontre l'effet positif d'un programme musical incluant des activités de codage (Toy Musical Notes) : les pauses (blanc), les durées (lignes horizontales), les hauteurs (des ronds) sont représentées graphiquement. À l'issue de cette expérimentation, il s'avère que les élèves ayant bénéficié de ce programme musical obtiennent de meilleurs scores dans tous les paramètres de lecture : moins d'erreurs de lecture, lecture plus rapide, et meilleure compréhension des phrases. Les exercices rythmiques, à coupler avec la pratique d'instruments de percussion par exemple, facilitent le développement de la conscience phonémique chez les enfants. Par exemple, Bolduc et Fleuret (2009a et 2009b) conseillent de jouer en mot, en associant un rythme à la prononciation des syllabes d'un mot.

Ainsi, introduire la musique au sein de la classe pourrait être une manière efficace de lutter contre l'échec scolaire puisqu'elle permet aux enfants d'acquérir ou de renforcer, dès la maternelle, les bases solides pour le développement de la lecture, de l'écriture, et du raisonnement mathématique.

## **B. Public visé et bénéficiaires de l'expérimentation**

Public visé : les élèves de grande section de maternelle de zone défavorisées.

Notre échantillon se compose de 280 élèves de grande section de maternelle répartis dans 46 classes (soit 31 écoles participantes) se sont portées volontaires pour participer à l'expérimentation en tant que :

- 1) Groupe test : 226 élèves bénéficient d'un programme renforcé de musique à raison de 2 heures par semaine en GS.
- 2) Groupe témoin : 254 élèves.

L'appel aux classes volontaires s'est fait en priorité dans des zones défavorisées où les niveaux de difficulté scolaires sont élevés (de préférence en ZEP).

## **1. Public visé**

Initialement, nous avons estimé qu'un nombre de 400 participants serait suffisant pour faire partie de l'expérimentation, réparti comme suit : 200 élèves dans le groupe témoin et 200 dans le groupe test. Au total, notre échantillon se compose de 480 élèves.

## **2. Bénéficiaires directs**

Définition : Les bénéficiaires directs sont les jeunes directement touchés et concernés par les actions mises en place dans le cadre du projet.

L'échantillon de notre expérimentation se compose de 480 élèves de grande section de maternelle, scolarisés dans 31 écoles maternelles ou primaires de Haute-Savoie. Sur la base du volontariat, les 46 classes participant à l'expérimentation sont issues de zones défavorisées où une proportion d'élèves non négligeable présente des difficultés scolaires. La répartition des élèves par groupe s'est faite de manière randomisée avec 53 % des élèves (soit 254 enfants) dans le groupe « témoin » et 226 élèves dans le groupe « musique ». Les élèves du groupe témoin suivent un enseignement musical classique, tandis que les élèves du groupe expérimental bénéficient d'un programme musical aménagé : 2 heures hebdomadaires réparties en 4 séances de 30 minutes chacune. Nous allons maintenant détailler la composition de l'échantillon

### **2.1. Statistiques descriptives**

Le tableau suivant présente la répartition des élèves de l'échantillon en fonction de cinq caractéristiques : le genre, le pays de naissance, l'année de naissance, le mois de naissance et la durée de scolarisation en maternelle. L'échantillon se compose à part sensiblement égale de filles et de garçons : 50,4 % des élèves sont des filles contre 49,6 % de garçons. Les élèves de l'échantillon sont en grande majorité à l'heure, avec 92,3 % des effectifs. Une part négligeable des élèves a effectué moins de trois années de maternelle (3,7 %). Ils sont tout aussi peu nombreux à avoir été scolarisés quatre années à l'école maternelle (4 %). Enfin, notons que 5,1 % des élèves de notre échantillon sont nés dans un pays étranger.

**Tableau 1 : Caractéristiques des élèves**

Caractéristiques de l'élève :		N	Pourcentage
Sexe :	Garçon	238	49,6
	Fille	242	50,4
Pays de naissance :	France	430	94,9
	Étranger	23	5,1
Année de naissance :	2003	5	1,1
	2004 « à l'heure »	450	97,8
	2005	5	1,1
Mois de naissance :	Janvier	27	5,9
	Février	52	11,3
	Mars	37	8,0
	Avril	37	8,0
	Mai	37	8,0
	Juin	42	9,1
	Juillet	43	9,3
	Aout	29	6,3
	Septembre	38	8,2
	Octobre	40	8,7
	Novembre	47	10,2
	Décembre	32	6,9
Scolarisation maternelle	1 année	3	0,8
	2 années	11	2,9
	3 années	347	72,3
	4 années	15	4

Les caractéristiques professionnelles des parents ayant un impact avéré sur les performances scolaires, nous avons recueilli cette information durant l'expérimentation. La répartition des parents selon leur catégorie socioprofessionnelle est reportée au tableau en annexe. Un premier trait marquant est la forte proportion de pères ouvriers et de mères inactives ou au chômage. En effet, 39,2 % des élèves ont un père ouvrier (qualifié, non qualifié et agricole confondus) et ils sont près de quatre fois moins nombreux à être enfants de cadre. La proportion d'élèves dont le père est inactif ou chômeur est de 5,6 %, proportion s'élevant à 34,7 % pour les mères.

Au regard des statistiques nationales de l'INSEE, le pourcentage de parents agriculteurs, cadres et employés ne diffère pas. Nous notons néanmoins une différence conséquente pour les professions intermédiaires et les ouvriers. En France, 13,6 % des hommes et 12,7 % des femmes se classent dans la catégorie des professions intermédiaires, contre 22 % des pères et 19 % des mères de notre échantillon. De même, nous notons une surreprésentation des ouvriers, puisqu'au niveau national ils représentent 21,6 % des hommes et 4,7 % des femmes. À l'inverse, seuls 2,8 % des hommes et 3,1 % des femmes des femmes se déclarent au chômage, alors qu'au premier trimestre 2010, le taux national est de 9,5 %. *A contrario*, nous remarquons que 32,4 % des femmes de notre échantillon se classent dans la catégorie « autre », définie comme celle des femmes au foyer, à la

recherche d'un premier emploi ou encore étudiantes, alors que ce chiffre n'excède pas 18 % au niveau national pour les femmes. Seulement 2,8 % des hommes de notre échantillon sont dans cette situation, alors que les statistiques nationales s'élèvent à 14 % pour les hommes.

Il est essentiel de rappeler que près d'un tiers des établissements de l'expérimentation est classée EP, ce qui concerne 4 circonscriptions sur 9. Les deux tiers restants sont situés en majorité dans des quartiers défavorisés. Ainsi, la nature défavorisée du terrain de l'expérimentation contribue à expliquer la représentation massive des mères au foyer et des pères ouvriers. De même, si seulement 5 % des élèves sont nés dans un pays étranger, 35 % parlent une autre langue que le français à la maison. Parmi eux, 32,2 % sont bilingues, et 2,4 % parlent exclusivement une langue étrangère avec leurs parents.

L'INSEE indique que 74 % des adultes parlent uniquement le français avec leurs enfants et qu'ils sont 18 % à communiquer dans deux langues. Ainsi, nous constatons que l'usage d'une langue étrangère est plus commun dans notre échantillon. Il est important de noter que 2,4 % des enfants de notre étude ne parlent qu'une langue étrangère à la maison, avec leurs parents. Il s'agit vraisemblablement de famille composée de deux parents nés et élevés à l'étranger puisque, comme le révèle l'Insee, 45 % des adultes nés et élevés hors de la métropole ne parlent exclusivement qu'une autre langue que le français avec leurs enfants. Dès lors que l'un des deux parents est né en France et qu'il a reçu son éducation en France, alors la langue d'origine sera utilisée de manière occasionnelle. Ainsi, nous supposons qu'environ 35 % des enfants de l'échantillon ont au moins un de leurs parents issus de l'immigration, principalement turque et magrébine.

Enfin, en ce qui concerne la structure familiale, l'INSEE indique que 11 % des enfants de 4 à 6 ans sont élevés par des mères seules ; 9,8 % des élèves de notre échantillon sont dans cette situation. La grande majorité d'entre eux vit avec leurs deux parents (84,2 %), et seuls 2 % vivent au sein d'une famille recomposée.

Le tableau ci-dessous présente tout d'abord la répartition des effectifs selon les groupes, aux trois temps de mesure. Initialement, nous disposions d'un échantillon total de 480 élèves. À la fin de la grande section, l'effectif s'est réduit à 443 élèves, à cause des absences le jour du test. L'effectif est de 407 élèves au CP car à cette même raison s'ajoute le fait que certains élèves ont changé d'école.

**Tableau 2 : Répartition des effectifs selon les groupes d'expérimentation**

Groupes	Début GS	Fin GS	CP
Groupe témoin	254	237	210
Groupe expérimental	226	206	197
Total	480	443	407

La répartition des élèves selon les deux groupes de l'expérimentation, à savoir groupe « témoin » et groupe « expérimental » s'est effectuée de manière aléatoire. La randomisation doit permettre, en principe, d'obtenir deux groupes comparables, tant du

point de vue des caractéristiques personnelles, que des scores au test initial. Nous allons maintenant décrire brièvement la composition des deux groupes d'élèves pour s'assurer de la comparabilité des groupes.

**Tableau 3 : Répartition des élèves du groupe témoin et expérimental selon le sexe et le pays de naissance**

Variables		Groupe témoin	Groupe expérimental
Sexe	Fille	126	115
	Garçon	126	111
Pays de naissance	France	219	210
	Étranger	12	11
Trimestre de naissance	1 <sup>er</sup>	58	58
	2 <sup>nd</sup>	69	47
	3 <sup>ème</sup>	65	45
	4 <sup>ème</sup>	45	74
Genre du professeur	Femme	235	188
	Homme	19	38
Quelques professions des parents	Père ouvrier	63	104
	Mère ouvrière	13	32
	Mère cadre et intermédiaire	77	37

## 2.2. Analyse qualitative

Les élèves participant font partie sont scolarisés dans des zones défavorisées où les niveaux de difficulté scolaires sont élevés. Les analyses effectuées sont de type quantitatif. Il n'y a pas eu d'entretien ou d'autres analyses qualitatives effectuées au sein du dispositif d'évaluation des effets de l'expérimentation.

## 3. Bénéficiaires indirects

Définition : Les bénéficiaires indirects sont les personnes non visées par le projet mis en place mais pour lesquelles celui-ci a pu avoir des répercussions (ex. parents, professionnels, etc.).

Les équipes pédagogiques des écoles maternelles et primaires ont eu à s'impliquer dans le travail en équipe avec les responsables du projet puis autour du programme d'activité musical «musique au quotidien». Il s'agit des professeurs des écoles, des conseillers pédagogiques de circonscriptions et des conseillers pédagogiques de musique.

## II. Déroulement de l'expérimentation

### A. Actions mises en œuvre

**Septembre 2009-décembre 2009** : aménagement, calibrage et formation au programme d'activités musicales pour les classes de grande section de maternelle.

Les étapes préalables à l'expérimentation se sont déroulées de septembre à décembre 2009. Après avoir trouvé le terrain, il a fallu définir l'échantillon et répartir les élèves de manière aléatoire dans le groupe témoin et expérimental. Cette étape s'est déroulée en collaboration avec les conseillers pédagogiques de circonscriptions qui avaient préalablement établi une liste des professeurs et des élèves.

La seconde étape, qui s'est en réalité réalisée de manière concomitante à la première, concerne le calibrage du programme musical. Cette étape s'est déroulée de concert avec les auteurs du programme musical (Bachelard A, Coulon D et Loisy J.P), qui ont élaboré un programme progressif s'échelonnant sur 6 mois. Des fiches pédagogiques ont été réalisées, de même qu'un calendrier précis des activités musicales et les consignes du programme.

La formation des enseignants représente la dernière étape préalable à l'expérimentation. Les auteurs du programme musical se sont réunis avec les professeurs faisant partie du groupe test pour les former au maniement du programme, des fiches pédagogiques, des CD audio, présenter le calendrier des activités et les consignes.

**Janvier 2010- Juin 2010** : déroulement de l'expérimentation musicale

Le programme des activités musicales utilisé pour cette expérimentation est issu de « *Musique au quotidien au cycle 2* » de Bachelard A, Coulon D et Loisy J.P (CRDP de Dijon, 2010). Créé spécifiquement pour une étude précédente (Mingat et Suchaut, 1994), il se décline sur cinq domaines :

1 - Les chants et jeux vocaux : il s'agit pour l'élève de mémoriser le chant et de le restituer avec justesse. Comme le précisent les auteurs : « *les approches pédagogiques sont variées, le travail commence soit par une écoute, soit par un travail rythmique sur le texte, soit encore par des jeux d'expressions.* ». Les chants et jeux vocaux aident l'enfant à maîtriser sa voix comme instrument et moyen de communication. De plus, comme le rappelle le Ministère de l'Éducation, « *Jouer avec sa voix permet de découvrir la richesse de ses possibilités et de construire les bases de la future voix d'adulte parlée et chantée en évitant qu'elle ne se réduise trop rapidement à des usages courants et restreints.* » (MEN 2007, B.O n° 5). Dans le programme « *Musique au quotidien* », les chants, en français, anglais ou italien, sont sans difficultés rythmiques et composés de phrases assez courtes. L'apprentissage et la mémorisation des comptines supposent un travail de répétition à plusieurs moments de la journée (le matin, après le repas du midi, pendant l'attente des parents...).

2 - L'écoute d'œuvres musicales : les activités d'écoute visent à développer la sensibilité, la discrimination et la mémoire auditive. Musiques du monde d'origines africaines, yiddish ou orientales, musiques classiques ou contemporaines, elles visent aussi bien à l'ouverture d'esprit et la découverte qu'à la construction d'un premier référentiel culturel. *« Au travers des variantes de timbre et d'intensité d'abord, de durée et de hauteur ensuite, l'enfant apprend progressivement à caractériser ces éléments de base par la comparaison et, souvent, par l'imitation vocale ou gestuelle. Il acquiert avec ces notions vécues un lexique simple, mais précis ou des formules imagées qui lui permettent de désigner, avec des qualificatifs de plus en plus nuancés, les caractéristiques d'un extrait ».* (MEN, 2007, B.O. n° 5).

3 - Les activités rythmiques et corporelles : ces deux activités vont de pair car le travail sur le rythme se fait essentiellement à travers le corps. Il s'agit de *« faire vivre le rythme par le mouvement, par la parole et l'utilisation d'instrument... »*. Taper les rythmes dans les mains, évoluer dans un espace restreint en rythme avec la musique ou la chanson, frapper le sol à l'aide d'un bâton, marquer les rythmes en dansant sont autant d'éléments de ces activités. Ainsi, les élèves vivent le rythme avant de le transcrire avec des codes tout d'abord inventés, puis de repérer l'écriture musicale à l'aide de partitions.

4 - Les activités instrumentales : les auteurs du programme musical précisent à ce sujet que *« le parcours proposé dans ce domaine est centré sur l'idée que le son est dépendant du matériau sonore et du geste instrumental »*. Il se base essentiellement autour de deux types d'activités : la recherche d'objet sonore *via* le « sac à sons », et la découverte des instruments de musique à travers l'écoute ou la pratique.

5 - Le codage et le décodage : à travers diverses activités, les élèves acquièrent progressivement les éléments clés pour coder et décoder ce nouveau langage : reconstitution d'une « partition puzzle » par prélèvement d'indices, découverte des signes, etc. leur permettrons de transcrire symboliquement les sons et, inversement, de déchiffrer certains éléments d'une partition. Pour chaque nouvelle chanson apprise, les élèves disposent individuellement d'une partition dans laquelle les paroles et la musique sont dissociées. Ils pourront s'y référer régulièrement. Les auteurs du programme précisent que *« cette présentation différente est conçue pour que les enfants distinguent clairement "le dessin de la musique" de l'écriture du texte. »*

Le programme musical dont bénéficient les élèves du groupe expérimental s'étend de janvier à juin, soit 17 ou 18 semaines actives, en excluant les congés et les jours fériés. Les séances sont présentées sous forme de fiches pédagogiques très détaillées, précisant les objectifs, la mise en condition, les jeux et les écoutes relatives au thème abordé. Ces fiches, compte tenu de la construction didactique du programme, suivent une progression parfaitement orchestrée. Pour veiller à ce que les élèves du groupe expérimental progressent tous au même rythme, un calendrier a été établi : 3 fiches par semaines à réaliser dans un ordre précis, à chaque séquence correspond donc une fiche. Chaque jour, les élèves pratiquent 30 minutes de musique, soit 2 h hebdomadaire. Les trois premiers jours de la semaine correspondent à trois fiches et, le dernier jour, le professeur peut revenir sur une fiche qui demande plus de temps, réviser les chants appris précédemment,

ou encore faire écouter des extraits musicaux... Au total, le programme se compose de 49 fiches pédagogiques, accompagné de 4 CD audio, de partitions, d'un calendrier précis et d'une fiche de consigne spécialement conçue pour l'expérimentation.

Durant toute la durée de l'expérimentation, les conseillers pédagogiques de musique, eux aussi formés au programme musical, sont restés disponibles pour venir en aide aux professeurs.

## **B. Partenariats**

### **1. Partenaires opérationnels**

Il n'y a pas eu de partenaire au niveau de l'académie.

### **2. Partenaires financiers**

<b>Financements</b>	<b>Part de ces financements dans le budget total de l'expérimentation (hors évaluation) en %</b>
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse	84,1 %
Autofinancement	15,9 %

## **C. Pilotage de l'expérimentation**

Le comité de pilotage est composé des porteurs du projet, des évaluateurs, et des auteurs du programme musical (IREDU). Différents partenaires sont présents en fonction de l'état de l'expérimentation. Ainsi, lors de la construction de l'échantillon, les conseillers de circonscriptions sont présents. Lors de la programmation des activités musicales, les conseillers pédagogiques de musique sont présents et enfin, lors de la formation, les professeurs sont conviés.

Le suivi opérationnel est réalisé par l'IREDU, responsable de la mise en place, du suivi du projet et de son évaluation. L'IREDU travaille en étroite collaboration avec les différents partenaires. L'IREDU organise le planning des rencontres sur le site de l'expérimentation ou dans leurs locaux, participe à tous les regroupements, anime les réunions, rédige et diffuse les comptes rendus, rend compte régulièrement de l'avancée du projet aux professeurs des écoles et aux conseillers.

Les porteurs et les évaluateurs du projet : Il s'agit de deux chercheurs en sciences de l'éducation de l'université de Bourgogne. L'objectif de l'évaluation de l'expérimentation est de mesurer les effets immédiats et différés de la musique sur les capacités cognitives et les performances scolaires des élèves. Pour effectuer cette recherche, la première étape est de réaliser un protocole précis car nous cherchons avant tout à obtenir une mesure fiable et précise des effets de l'expérimentation. Ce protocole se compose de diverses informations ayant trait à la description du déroulement de l'expérimentation et de son évaluation. Ainsi, il précise les modalités de constitution des deux groupes, les effectifs de chaque groupe à chaque moment clé, le déroulement et la description du programme musical et de ses consignes, et enfin, le déroulement et la description des tests cognitifs, musicaux et scolaires.

Évaluer les effets de l'expérimentation est une chose, mais il faut s'assurer au préalable du suivi et du respect du programme musical de l'expérimentation pour limiter les biais et ainsi obtenir une mesure fine des effets du traitement expérimental. Les auteurs du programme et les conseillers pédagogiques de musique ont assuré ce travail durant toute la mise en œuvre du programme musical. Leurs objectifs étaient de former les professeurs des écoles au programme musical avant le début de l'expérimentation pour garantir la compréhension et la bonne utilisation des fiches pédagogiques, de visiter et de filmer certains professeurs in situ pour observer le déroulement des séances de musique et de vérifier la concordance entre le calendrier prévisionnel et factuel. Les deux conseillers pédagogiques devaient également être disponibles pour conseiller les professeurs et prévenir toutes difficultés. Nous disposons également d'enregistrements vidéo et sonore de certaines séances antérieures, réalisés par les auteurs du programme musical, que certains professeurs ont consulté et utilisé comme modèle.

Des réunions régulières ont eu lieu entre les différentes parties, sur base mensuelle, puis bimensuelle lors de la programmation des activités musicales et la construction de l'échantillon.

Ainsi, le programme expérimental n'a pas été modifié au cours de route et le calendrier a été respecté. Nous n'avons pas relevé de carences ou de difficultés de coordination concernant le pilotage de l'expérimentation, et aucune ne nous a été rapportée.

### **III. Enseignements généraux de l'expérimentation**

#### **A. Modélisation du dispositif expérimenté**

Dans la mesure où le programme musical employé pour cette expérimentation (Musique au quotidien) s'adresse aux enseignants quelle que soit leur maîtrise du langage musical, nous émettons l'hypothèse que la pratique évaluée est transférable à grande échelle quelque soit la zone géographique, voire au niveau national. En effet, le programme musical comporte un ouvrage, deux CD et plus de cent fiches pédagogiques qui permettent une prise en main rapide du dispositif.

Ainsi, les conditions de transférabilité sont :

- Procurer les outils pédagogiques nécessaires aux enseignants de GS. Ces outils sont dits « clés en main », c'est-à-dire qu'ils ne nécessitent pas de formation spécifique des professeurs (ou bien une formation très rapide).
- Aménager l'emploi du temps des élèves de GS pour dégager 2 heures par semaine pour les activités musicales.

Les raisons de coût ne seraient être un frein à la généralisation d'une telle expérimentation. En effet, le programme musical est disponible aisément, le programme est dispensé par le professeur régulier de la classe. Seule une petite formation de prise en main des fiches pédagogiques s'avère nécessaire pour les professeurs les moins à l'aise avec les activités musicales. Cette formation peut être dispensée par les conseillers pédagogiques de musique et peut entrer dans le cadre de la formation continue des professeurs.

### Les apports du dispositif expérimenté face au droit commun :

À l'école primaire, il subsiste une certaine dissymétrie entre les ambitions figurant dans textes officiels en matière d'éducation musicale, et les pratiques effectives que l'on rencontre dans les classes. La diversité des pratiques enseignantes de la musique est à mettre en lien avec les formations des professeurs des écoles, mettant peu l'accent sur cette discipline. Elle se traduit dans le volume horaire accordé à cette pratique ainsi que dans son contenu. Parmi les enseignements dispensés à l'école primaire, l'éducation musicale est généralement délaissée, les débats, discours et recherches se rapportant au système éducatif se concentrent généralement plus sur la maîtrise de la langue française que sur l'enseignement artistique. Pourtant, la littérature scientifique que nous avons examinée met en lumière les aspects positifs de la musique sur le développement des capacités cognitives des élèves, ainsi que sur leur réussite scolaire. Les conclusions de ces recherches, qui soulignent l'effet transversal des activités musicales sur le développement cognitif des élèves, invitent à la pratique régulière de la musique dans les classes du primaire avec un professeur apte dans ce domaine. Toutefois, un des obstacles les plus souvent avancés par les enseignants à la pratique courante de la musique est le manque de formation à l'enseignement musical (Suchaut, 2000 ; Esquieu, 2006).

En terme de pratique musicale à l'école maternelle, il existe de grandes disparités, tant au niveau du temps qui y est alloué que de la nature des activités. La durée hebdomadaire des activités musicales en grande section de maternelle varie de 20 minutes à plus de 5 heures, avec une moyenne de 1 h 25 Suchaut (1996). Une seconde étude du même auteur vient confirmer ces résultats. Suchaut (2000). À l'extrême, certains n'enseignent pas du tout la musique. Une étude de la DEP (2006) montre que 7 % des professeurs interrogés déclarent ne pas enseigner la musique en classe, et cette proportion s'élève à 19 % chez les enseignants ayant plus de 35 ans d'ancienneté. Dans d'autres études, ce pourcentage est de 2,1 % (Maizières et al, 2007) et on estime que le pourcentage d'élève privé totalement d'enseignement musical varie de 2 à 5,9 % (Baillat et Mazaud, 2002). Selon cette dernière étude, près de 29 % des professeurs du primaire ont recours à un intervenant extérieur, cette tendance étant plus forte chez les enseignants les plus âgés.

Interrogeons-nous ensuite sur la nature des activités musicales en classe. Maizières (2009) a étudié la fréquence de ces activités chez les professeurs du premier degré et il ressort que le chant est très clairement prédominant puisque 80 % des enseignants interrogés font chanter leurs élèves au moins une fois par semaine. Suchaut (2000) précise que les élèves de maternelle chantent plus que leurs homologues de l'élémentaire avec une moyenne annuelle respective de 13,2 et 9,1 heures. Il s'agit principalement de comptine pour les élèves de maternelle, versus des chants à 1 voix, à 2 voix ou en canon pour ceux de l'élémentaire. Outre le chant, les activités d'écoute sont très fréquentes puisque près de la moitié des professeurs déclarent proposer ce genre d'activité 1 à 2 fois par semaine (Maizières, 2009), et il s'agit essentiellement d'écoute « pour le plaisir » (Suchaut, 2000). Les activités musicales d'un autre genre se font plus discrètes en classe. Par exemple, Maizières (2009) montre que les enseignants du primaire ne pratiquent jamais ou que très rarement d'instruments de musique en classe (58,5 % des cas), de création musicale (71,8 %) ou d'improvisation (55 %). Ces données sont quelque peu contradictoires avec les données de l'étude de Suchaut (2000), selon laquelle 89 % des enseignants de maternelle et 73 % de l'élémentaire déclarent utiliser des percussions. Par contre, les deux auteurs se rejoignent sur la pratique d'activité corporelle puisqu'elle est utilisée par 94,5 % des enseignants de maternelle, et ce de manière régulière.

Cette étude ne s'est pas déroulée en terrain vierge. En effet, l'enseignement musical au préscolaire est pratiquée depuis des années. Ainsi, nous n'avons pas cherché à mettre en place un surcroît d'une pratique musicale en particulier, une pratique qui, au-delà de son contenu musical, permet d'appliquer des modalités de transmission pédagogique efficaces : structuration, planification et progression des activités enseignées, accroissement de la motivation des élèves. Le programme musical se caractérise par sa structure et sa planification en termes de progression, et sa place dans l'emploi du temps quotidien de la classe. Chant, travail sur la voix, écoute, rythme et codage. Toutes ces activités se croisent régulièrement dans le programme musical. Ces activités ne s'excluent pas mutuellement, au contraire. Lors de chaque séance, ces domaines sont travaillés autour d'un objectif précis.

## **B. Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif**

### **1. Public visé**

L'expérimentation présente l'intérêt de cibler un public d'élèves de milieu social modeste ou défavorisé, avec l'idée de tester l'efficacité de la pratique d'activités musicales sur la lutte précoce contre la difficulté scolaire et les inégalités sociales et culturelles. Notre échantillon est donc spécifique : un tiers des établissements de l'expérimentation sont classés EP, ce qui concerne 4 circonscriptions sur 9. Les deux tiers restants sont situés en majorité dans des quartiers défavorisés. Ainsi, la nature défavorisée du terrain de l'expérimentation contribue à expliquer certaines caractéristiques de notre échantillon : surreprésentation de certaine catégorie sociale par rapport à la population dont les mères au foyer et les pères ouvriers.

Cependant, le public ciblé pour la transférabilité et la généralisation de cette expérimentation à grande échelle peut être plus englobant et comprendre tous les élèves de grande section de maternelle.

## **2. Actions menées dans le cadre du dispositif**

Une étape préparatoire préalable nous semble nécessaire pour une meilleure mise en œuvre du dispositif. Il s'agit de la formation des enseignants à la pratique musicale en classe. La formation des professeurs des écoles au programme musical n'appelle pas de remarques particulières puisque professeurs et conseillers pédagogiques sont recrutés parmi les personnels déjà en place dans les écoles. Lors des rencontres de formations, plusieurs thèmes ont été abordés. Certaines sont d'ordre plus général et appel à la réflexion (pourquoi utiliser un programme spécifique d'activité musicale? Pourquoi modifier les pratiques déjà en place?), tandis que d'autres portaient sur des aspects particuliers du programme musical.

Durant la mise en place du dispositif, un suivi a été effectué par deux conseillers pédagogiques de musique qui allaient à la rencontre des professeurs dans leur milieu pour filmer des séances, apporter des feedbacks, donner des conseils.

Nous soulignons un point de vigilance qui pourrait éventuellement survenir lors de l'application de ce dispositif à grande échelle, il s'agit de la résistance des acteurs. En effet, certains professeurs pourraient être réticents à changer leur pratique habituelle pour laisser une plus grande place à la musique. Cette réticence peut s'expliquer, entre autres, par la méconnaissance des effets bénéfiques apportés par la pratique d'activités musicales structurées, le manque de formation en musique. Cependant, nous pensons qu'une formation des professeurs au maniement du programme musicale qui aborderait ces points devrait être en mesure d'en minimiser l'ampleur.

## **3. Partenariats, coordination d'acteurs et gouvernance**

Aucun type de partenaires opérationnels n'est nécessaire à la mettre en place ce type de dispositif, si ce n'est les conseillers pédagogiques de musiques.

Au-delà de tout cadre expérimental, il n'est pas nécessaire de mettre en place un comité de pilotage pour animer et conduire un tel dispositif. Des rencontres occasionnelles pourront être organisées entre les professeurs et les conseillers pédagogiques pour la formation et l'échange de bonnes pratiques.

## **4. Impacts sur la structure**

L'expérimentation a eu peu d'impact sur la structure puisque tous les acteurs étaient déjà en place lors de la mise en place du programme musicale. Seules les pratiques ont été modifiées pour laisser plus de place aux activités musicales, et ce de manière structurée.

L'IREDU a proposé de présenter l'expérimentation et ses premiers enseignements, lors d'un séminaire auprès des professeurs des écoles et des conseillers pédagogiques et de circonscriptions.

## **Conclusion**

Cette étude ouvre des perspectives de recherche intéressantes sur l'efficacité des programmes d'intervention précoces contre l'échec scolaire, sur l'utilisation d'un cadre épistémologique transdisciplinaire, et enfin sur la démarche expérimentale en sciences de l'éducation et sa mobilisation pour l'aide à la décision publique. Si nos résultats concernent uniquement l'évaluation d'une pratique en particulier, celle de la musique, et ne peuvent être transposés à d'autres méthodes d'interventions, ils encouragent à élargir la réflexion autour de la lutte contre l'échec scolaire et du rôle de la scolarisation en maternelle. L'école maternelle est le premier lieu de scolarisation où seront acquises progressivement les premières compétences langagières et scientifiques, ainsi que des comportements sociaux et l'autonomie, tous indispensables à une scolarité ultérieure de qualité. Mieux comprendre les difficultés scolaires des élèves et trouver des moyens efficaces et peu coûteux pour les atténuer est un enjeu important en France au moment où le niveau des élèves sortant du primaire et les moyens alloués à l'enseignement public sont préoccupants.

Le cadre épistémologique des recherches en sciences de l'éducation est par essence pluridisciplinaire. Cette recherche s'insère pleinement dans cette optique et est le fruit d'un travail qui a su mobiliser plusieurs approches disciplinaires. L'expérimentation est une méthodologie empruntée à la psychologie et le programme expérimental a été réalisé par des pédagogues de la musique. Il est important de souligner l'apport de la méthodologie expérimentale mobilisée dans cette recherche. L'expérimentation (entendue au sens d'expérimentation contrôlée et randomisée) reste un outil peu utilisé dans les recherches en sciences de l'éducation en France. Pourtant, il s'agit d'un outil de mesure rigoureux qui permet d'appréhender et de mesurer l'efficacité d'une intervention en milieu éducatif, que celle-ci vise, comme c'est notre cas, l'amélioration des résultats scolaires, ou qu'elle vise d'autres objectifs (entre autres, lutte contre le décrochage scolaire, la délinquance et les violences scolaires, contre l'usage de substances toxiques légales ou non, pour favoriser des comportements sains, etc.). La popularité croissante de cette méthode, qui est de plus en plus utilisée en dehors des recherches en psychologie, en France comme à l'international, dans les milieux académiques ou comme outil d'aide à la décision publique, ne peuvent qu'attester du potentiel de la méthode pour évaluer l'efficacité de dispositifs scolaires et, en retour, éclairer le choix des politiques publiques. La démarche expérimentale présente un intérêt certain d'aide à la décision et son attrait pour les autorités publiques s'est accru, comme l'atteste le financement obtenu pour cette recherche auprès du Haut Conseil de la Jeunesse, organisme qui a créé en 2009 le Fond d'expérimentation pour la jeunesse. Bien sûr, cet outil n'est pas exempt de limites : les coûts qu'il engendre, les questionnements éthiques qu'il soulève, l'organisation qu'il demande, son évaluation et la validation des

résultats qui en résultent peuvent parfois être un frein à la mise en place d'une telle méthodologie. Néanmoins, la qualité et la validité scientifique des résultats que cette méthode permet d'obtenir, le développement de son utilisation dans d'autres champs disciplinaires (économie, sociologie, etc.), invitent à la mobiliser plus activement dans le champ de recherche qui est le nôtre. Les analyses développées au cours cette recherche auront, nous l'espérons, contribué à l'analyse des premières compétences des élèves et ouvrent de nouvelles perspectives à un champ de recherche qui concerne des enjeux majeurs des systèmes éducatifs.

## **ANNEXES OBLIGATOIRES**

**Tableau 1 - Sur les publics**

**Tableau 2 - Sur les actions**

**Tableau 3 - Sur les outils**

**Tableau 4 - Sur l'exécution financière**



**Annexe 1 - Public visé par l'expérimentation  
Nombre et caractéristiques des bénéficiaires et territoire  
d'intervention**

-	-	-	-
<b>Numéro du projet</b>	<i>AP1_280</i>	<b>Nom de la structure porteuse de projet</b>	<i>IREDU</i>

	<b>Bénéficiaires entrés l'année 1</b>	<b>Bénéficiaires entrés l'année 2</b>	<b>Bénéficiaires entrés l'année 3</b>	<b>Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation</b>	<b>Bénéficiaires ayant abandonné ou ayant été exclus en cours de dispositif</b>
<b>Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action</b>					
Jeunes	226	0	0	226	0
Adultes					
<b>Nombre total de bénéficiaires</b>	226	0	0	226	0

<b>Nombre de bénéficiaires</b>	
<b>1. Jeunes</b>	
<b>Âge</b>	
Moins de 6 ans	226
6-10 ans	
10-16 ans	
16-18 ans	
18-25 ans	
Autres : (préciser)	
Autres : (préciser)	
<b>Situation</b>	
Elèves en pré-élémentaire	226
Elèves en élémentaire	
Collégiens	
Lycéens en LEGT	
Lycéens en lycée professionnel	
Jeunes apprentis en CFA	
Étudiants du supérieur	
Demandeurs d'emploi	
Actifs occupés	
<b>Sexe</b>	
Filles	115
Garçons	111
<b>2. Adultes</b>	
<b>Qualité</b>	
Parents	
Enseignants	46
Conseillers d'orientation-psychologues	
Conseillers principaux d'éducation	
Conseillers d'insertion professionnelle	
Animateurs	
Éducateurs spécialisés	
Autres : formateurs	2
Autres : (enseignant-chercheurs)	2

**Réalisation**

**Autre information concernant les bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif**

**1. Les jeunes bénéficiaires sont-ils inscrits et suivis par la mission locale (ML) ?**

<p>Oui, tous les bénéficiaires directs sont inscrits et suivis par la ML          Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML          Non, aucun bénéficiaire direct n'est inscrit et suivi par la ML</p>	<p>Non, aucun bénéficiaire direct n'est inscrit et suivi par la ML</p>
---	--

**Echelle et territoire d'intervention de l'action mise en place**

**1. L'action que vous menez dans le cadre de cette expérimentation est-elle à l'échelle :**

<p>Communale (une ou plusieurs communes dans un même département)          Départementale (un ou plusieurs départements dans une même région)          Régionale (une seule région)          Inter-régionale (2 et 3 régions)          Nationale (plus de 3 régions) ?</p>	<p>Communale</p>
--	------------------

**2. Votre territoire d'intervention inclut-il des quartiers politique de la ville ?**

<p>Oui, la totalité de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville          Oui, une partie de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville          Non, mon territoire d'intervention n'inclut pas de quartiers politique de la ville</p>	<p>Oui, une partie de mon territoire</p>
--	--

**Restitution finale du porteur de projet**

**Annexe 2 - Calendrier de déroulement de l'expérimentation - Actions mises en œuvre**

Numéro du projet	AP1_280							
	Description synthétique de chaque action	Durée en mois	Ressources humaines mobilisées			Ressources matérielles mobilisées		
Effectifs			ETP	Type de personnel concerné (qualifications)	Achats	Prestations de services	Autre (préciser)	
<b>1. Préparation du projet</b>	<i>Juin à décembre 2009</i>							
Action n°1	Recherche des partenaires (établissements bénéficiaires et évaluateur)	2	2		Chercheurs	Déplacements		charges de fonctionnement
Action n°2	Conception du protocole d'expérimentation	4			Chercheurs, auteurs du programme	programmes musicaux		charges de fonctionnement
Action n°3	Formation	1	2/46		Auteurs du programme / professeurs	remboursement frais de déplacement	Formation	charges de fonctionnement
<b>2. Mise en œuvre du projet</b>	<i>Janvier 2010 à juin 2010</i>							
Action n°1	<b>Mise en place du dispositif</b>	6	46		Professeurs			
Action n°2	<b>Suivi du dispositif</b>	6	2		conseillers pédagogiques	Video/son + remboursement frais de déplacement		
<b>3. Achèvement du projet</b>	<i>Juin 2010 à juin 2011</i>							
Action n°1	<b>Rencontre avec les acteurs</b>	1	2 / 46		Chercheurs / Professeurs	Déplacement		
Action n°2	Bilan final	12	2		Chercheurs			

**Restitution finale du porteur de projet**  
**Annexe 3 - Liste des outils développés dans le cadre de l'expérimentation**

<b>Numéro du projet</b>	AP1_280
-------------------------	---------

	<b>Nom de l'outil</b>	<b>Fonction (préciser si ce sont des outils de pilotage, de suivi, de communication, de formation, de sensibilisation, etc.)</b>	<b>Utilisateurs ou destinataires</b>	<b>Format (papier, électronique, etc.)</b>	<b>Transférable en dehors de l'expérimentation (oui/non)</b>
<b>1</b>					
<b>2</b>	Consignes	formation	Professeurs	papier + électronique	oui
<b>3</b>	Programme musical	pilotage	professeurs	papier + électronique	oui
<b>4</b>	Feuille d'observation	Suivi	Conseiller pédagogique	film	oui
<b>5</b>	Calendrier	pilotage	professeurs	papier + électronique	non
<b>6</b>					



**Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse**

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative  
Direction de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative

Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse  
95, avenue de France – 75 650 Paris cedex 13  
[www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse](http://www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse)